

Non-opposition à une concentration notifiée**(Affaire COMP/M.5009 — Randstad/Vedior)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2008/C 237/05)

Le 17 avril 2008, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, en liaison avec l'article 6, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- sur le site Europa de la DG concurrence (<http://ec.europa.eu/comm/competition/mergers/cases/>), qui permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
- sur le site web EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32008M5009.

Non-opposition à une concentration notifiée**(Affaire COMP/M.4667 — Syral/Tate & Lyle Assets)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2008/C 237/06)

Le 23 août 2007, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. Le texte intégral de la décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il puisse contenir. Il sera disponible:

- dans la section «concurrence» du site Internet Europa (<http://ec.europa.eu/comm/competition/mergers/cases/>). Ce site Internet propose plusieurs outils pour aider à localiser des décisions de concentrations individuelles, tel qu'un index par société, par numéro de cas, par date et par secteur d'activité,
- en support électronique sur le site Internet EUR-Lex sous le numéro de document 32007M4667. EUR-Lex est l'accès en ligne au droit communautaire (<http://eur-lex.europa.eu>).